



Désignation de représentant des
Enseignants –
Enseignants/Chercheurs de la CFVU
à la CSPE

Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 21 février 2017

Délibération 2017/02/CFVU-12

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35
Vu L'unique candidature reçue de Bruno JAMMES

Considérant que la Commission Sociale et Projets Etudiants comprend deux membres de la Commission Formation et Vie Universitaire dont un représentant des BIATSS et un représentant des enseignants-enseignants chercheurs.

Après en avoir délibéré,

Mr Bruno JAMMES **est désigné** au titre de représentant des enseignants – enseignants chercheurs de la CFVU à la Commission Sociale et Projets Etudiants.

Toulouse le 23 février 2017

Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 19

Nombre de voix favorables : 19
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0